

Institut National du Patrimoine de Tunisie
et
Ecole Française de Rome

Annnonce de stage
**Formation à l'étude archéothanatologique de dépôts secondaires à crémation
concernant des enfants morts en bas âge
(tophet de Salammbô à Carthage)**

Responsables pédagogiques : Imed Ben Jerbania, Chercheur à l'INP et Henri Duday, DR émérite au CNRS (UMR 5199 du CNRS et Ecole française de Rome)

Lieu : **Carthage** (Tunisie), Musée archéologique et Maison de fouilles de l'Institut National du Patrimoine de Tunisie

Dates : 6 au 18 avril 2020

Objectifs : former des étudiants-chercheurs

- à l'approche archéo-anthropologique des dépôts secondaires à crémation dans le contexte très particulier des tophets phénico-puniques où la plupart des défunts sont des enfants en bas âge,
- à l'anatomie ostéologique d'individus immatures, humains et animaux,
- et aux méthodes de l'ostéologie quantitative appliquée à l'étude des crémations.

Contexte général de l'opération archéologique

Une intervention archéologique a été réalisée à partir de 2014 dans le **sanctuaire de Ba'l Hamon** à Carthage, sous la direction d'Imed Ben Jerbania, chercheur à l'INP ; les observations de terrain garantissent une approche chronologique et topographique fine des dépôts mis au jour (548 urnes pour la plupart intactes s'échelonnant entre le VIIe et le milieu du IIe siècle av. J.-C.). Ce site emblématique, plus généralement connu sous le nom de **tophet de Salammbô**, est depuis plus d'un siècle l'objet de controverses passionnées sur la signification qu'il convient d'accorder à la découverte de très nombreuses urnes en céramique contenant les restes brûlés de jeunes enfants : sacrifices massifs à la divinité (*cf.* notamment le roman de Flaubert) ou traitement funéraire spécifique réservé à une catégorie bien particulière de défunts dont les corps auraient été confiés aux prêtres du sanctuaire ?

Equipe pédagogique – encadrants :

Archéologie : Imed Ben Jerbania avec le concours de Bruno D'Andrea (EfR) ;

Archéo-anthropologie : Henri Duday, Solenn de Larminat (Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence), Victoria Peña (Université Complutense, Madrid) et Emilie Portat (Direction de l'Archéologie, Chartres Métropole, UMR 7041 ArScAn) ;

Archéozoologie : Tarek Oueslati (UMR Hama, Lille).

Encadrants : Kaouther Jendoubi et Nesrine Maddahi (Université de Tunis), Reine-Marie Bérard (Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence).

Déroulement du stage

La première étape consistera en la fouille en laboratoire du contenu d'urnes sélectionnées en fonction de critères chronologiques et topographiques. Des études antérieures ont montré que les urnes peuvent contenir les restes osseux brûlés d'un enfant, mais aussi de deux, parfois trois ou

même quatre (dans ces derniers cas, certains sujets ne sont que très partiellement représentés). Les restes d'animaux brûlés sont également fréquents, seuls ou accompagnant les restes humains. Les tâches effectuées seront les suivantes : démontage des dépôts par passes consécutives d'environ un cm d'épaisseur, détermination de l'origine anatomique des restes osseux humains et animaux, quantification par région anatomique, caractérisation du mode de crémation (homogène vs hétérogène, poussée ou incomplète...), dénombrement des sujets, recherche des liaisons ostéologiques entre différentes urnes appartenant à un même ensemble topographique.

Niveau de formation requis : master en archéologie ou archéo-anthropologie, ou expérience avérée en archéo-anthropologie.

Nombre de stagiaires : dix ; une préférence sera donnée aux candidats tunisiens, mais la participation de stagiaires non tunisiens est fortement souhaitée.

Hébergement des stagiaires : maison de fouilles de l'INP à Carthage.

Coût de l'inscription : une participation de 150 € est demandée aux stagiaires non tunisiens pour couvrir les frais de nourriture sur les deux semaines. Le voyage est à la charge des participants.

Modalités d'inscription : les inscriptions se font sur candidature (bulletin d'inscription ci-joint). Les stagiaires salariés (enseignants-chercheurs et chercheurs, Inrap, opérateurs agréés, collectivités territoriales ou autres..) peuvent demander auprès de leur employeur une prise en charge des frais de transport et de séjour au titre de la formation continue. Les étudiants qui doivent présenter un mémoire universitaire dans le domaine funéraire peuvent demander un financement auprès de leur laboratoire. Cette recommandation est destinée plus particulièrement aux doctorants qui s'adresseront alors à leur école doctorale.

Date limite de candidature : 15 février 2020

